

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 16 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	52

CONVOCAATION

Datée	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

OBJET

Budget assainissement
affermage : décision
modificative n° 2 –
réhabilitation des réseaux
Aube/L'Aigle

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

Etaients présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

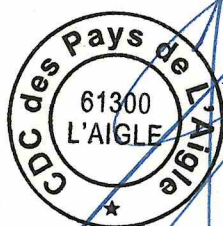
Pouvoirs : Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUULT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absente excusée : Nadège TROUILLET

Absents : Philippe CROTEAU
Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Acte rendu exécutoire après
publication le 17 décembre 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que le plan de financement de l'opération « réhabilitation des réseaux AUBE/L'AIGLE » doit être modifié, suite à la réception des offres des entreprises de travaux.

Les offres financières des entreprises étant supérieures à la dernière estimation de la maîtrise d'œuvre, il convient d'augmenter les crédits en dépenses d'investissement de 310 000 €, afin de pouvoir notifier les marchés. Une partie de ce surcoût sera compensée par la hausse des subventions et le report d'un projet en 2022.

Il est proposé de modifier le budget 2021 comme suit et de puiser dans les excédents à hauteur de 67 000 € pour financer le reste à charge complémentaire.

Les écritures proposées sont les suivantes :

Assainissement affermage n°2	Investissement			
	Chapitre	Art	Intitulé / objet	Proposition
Dépenses	23	2315	Travaux - Réhabilitation AUBE - L'AIGLE	310 000
	23	2315	Travaux - Report d'opérations	-65 000
	Total dépenses d'investissement			245 000
Recettes	13	13111	Subvention Agence de l'eau	110 000
	13	1313	Subvention Conseil Départemental	0
	16	1681	Avances Agence de l'eau	68 000
	021	021	Virement de la section de fonctionnement	67 000
	Total recettes d'investissement			245 000
Equilibre de la section			0	
Fonctionnement				
Dépenses	67	678	Autres charges exceptionnelles	-67 000
	023	023	Virement vers la section d'investissement	67 000
	Total dépenses de fonctionnement			0
	Equilibre de la section			0

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 portant sur la comptabilité des services publics locaux d'assainissement et de distribution d'eau potable,
- Vu la délibération n° 2021-03-10-078 du Conseil Communautaire en date du 10 mars 2021 portant approbation du budget primitif du budget annexe assainissement affermage 2021,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-162b du Conseil Communautaire portant approbation de la décision modificative n° 1 au budget annexe assainissement affermage 2021, réhabilitation des réseaux Aube/L'Aigle,

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **VOTE** la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement affermage comme présentée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Reçu de réception en préfecture
061-200068468-20211216-2021-12-16-221-BF
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Acte rendu exécutoire après
publication le 17 décembre 2021

Le Président,
Jean SELLIER

